

ARRÊTÉ DU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N°AT_2024_1969
Arrêté Temporaire

6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.1 Police Municipale

TERRASSEMENT POUR SUPPRESSION DE BRANCHEMENT GAZ - 25 RUE EMMANUEL LIAIS 50100 - PLATON

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants et les articles L 2213-1 et suivants,

VU le Code de la route, notamment les articles R417-10 et L325-1 et suivants,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8ème partie – signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

VU le règlement de voirie de l'ex Communauté urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et notamment les articles 25, 26 et 27,

VU l'arrêté n° AR_2023_5065_CC du 7 décembre 2023 portant sur les délégations sur de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,

VU la demande de la SARL Platon pour le compte de GRDF en date du 21 mai 2024,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'assurer la sécurité des personnes pendant la durée des opérations,

ARRÊTE DU 03 AU 7 JUIN 2024 DE 8H00 A 18H00

ARTICLE 1 – RUE EMMANUEL LIAIS

La chaussée sera rétrécie et la circulation ralentie, au droit du n° 25, lorsque l'entreprise sera sur place, le temps des opérations.

Le stationnement de tous les véhicules est interdit, considéré comme gênant et réservé aux véhicules appartenant à la Sarl Platon, au droit des n° 13 à 49, le temps des opérations.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

N° SIRET entreprise : 33977244400016

ARTICLE 2 – Les véhicules en infraction au présent arrêté pourront être enlevés et mis en fourrière aux risques et frais des contrevenants.

ARTICLE 3 – La signalisation et la pré-signalisation des lieux seront mises en place par la SARL Platon responsable des opérations qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier. Il appartient également à l'entreprise pétitionnaire de mettre en conformité avec l'arrêté la signalisation de police existante (masquage de panneaux etc...). Le présent arrêté et si besoin un panneau « Stationnement interdit » devront être affichés sur le lieu des opérations conformément à la réglementation en vigueur, à moins de 1,80 m du sol, 7 jours à l'avance. À défaut, il ne pourra être fait appel à la fourrière.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté ne donnera lieu à la perception d'aucune redevance.

ARTICLE 5 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Publié le 24/05/2024



**Pour le Maire et par délégation, le Maire adjoint,
Pierre-François Lejeune**

SUPPRESSION DE BRANCHEMENT

Numero Urgence GAZ : 0800 473 333

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

OSR n° 0201680488

ADRESSE 25 RUE EMMANUEL LIAIS

CLIENT MR LEMIERE

PDL n° 02591027490126

TRAVAUX Communale



0620597049

COMMUNE 50100 CHERBOURG OCTEVILLE

INFORMATIONS ETUDE ET PROGRAMMATION

ETUDE REALISEE AVEC PHOTO GOOGLE

TRAVAUX CLIENT PAS DE TRAVAUX CLIENT

PRESTATAIRE

DATE SOUDURE PREVUE

INFORMATIONS BRANCHEMENT

RESEAU Tubé Fonte 170

PRESSION TYPE Ø

MPB PE 110

TYPE DE COFFRET MPB

MODELE COMPTAGE P_{service}

S2400

PRISE BRCHT

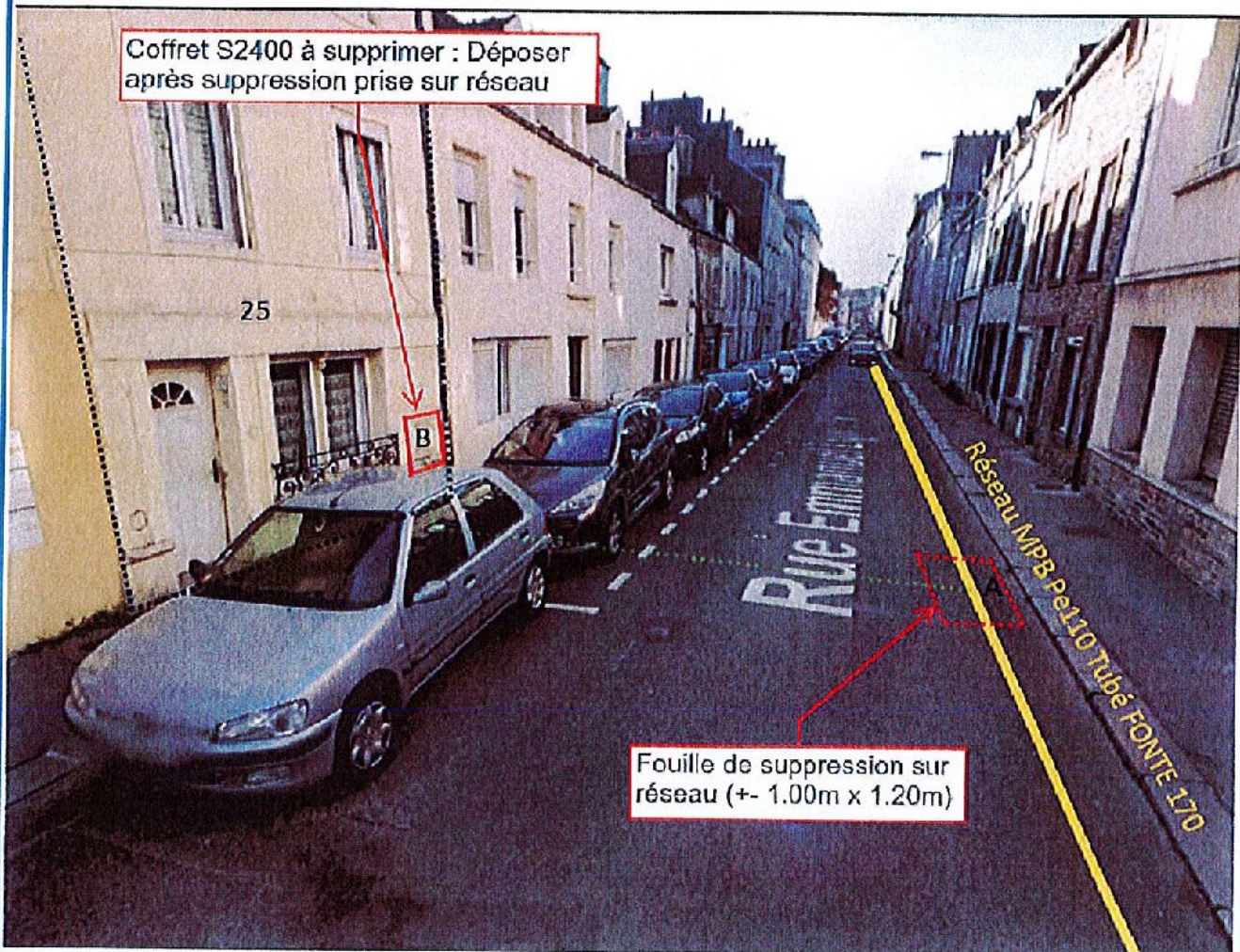
DISPOSITIF Ø PE BRCHMT

15/20

TERRASSEMENT

TRANCHEE OUVERTE

Longueur Brchmt (ml) 1,20m²



Coffret S2400 à supprimer : Déposer après suppression prise sur réseau

Fouille de suppression sur réseau (+- 1.00m x 1.20m)

INFORMATIONS TRAVAUX

Publié le 24/05/2024



RESEAU Tubé Fonte 170
MPB PE 110

PRISE BRANCHEMENT
0 15/20

TYPE DE COFFRET
S2400 0 0

TERRASSEMENT PREVU
TRANCHEE OUVERTE 1,20m² ml

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

OSR n° 0201680488

ADRESSE 25 RUE EMMANUEL LIAIS
TRAVAUX Communale

CLIENT MR LEMIERE

PDL n° 02591027490126

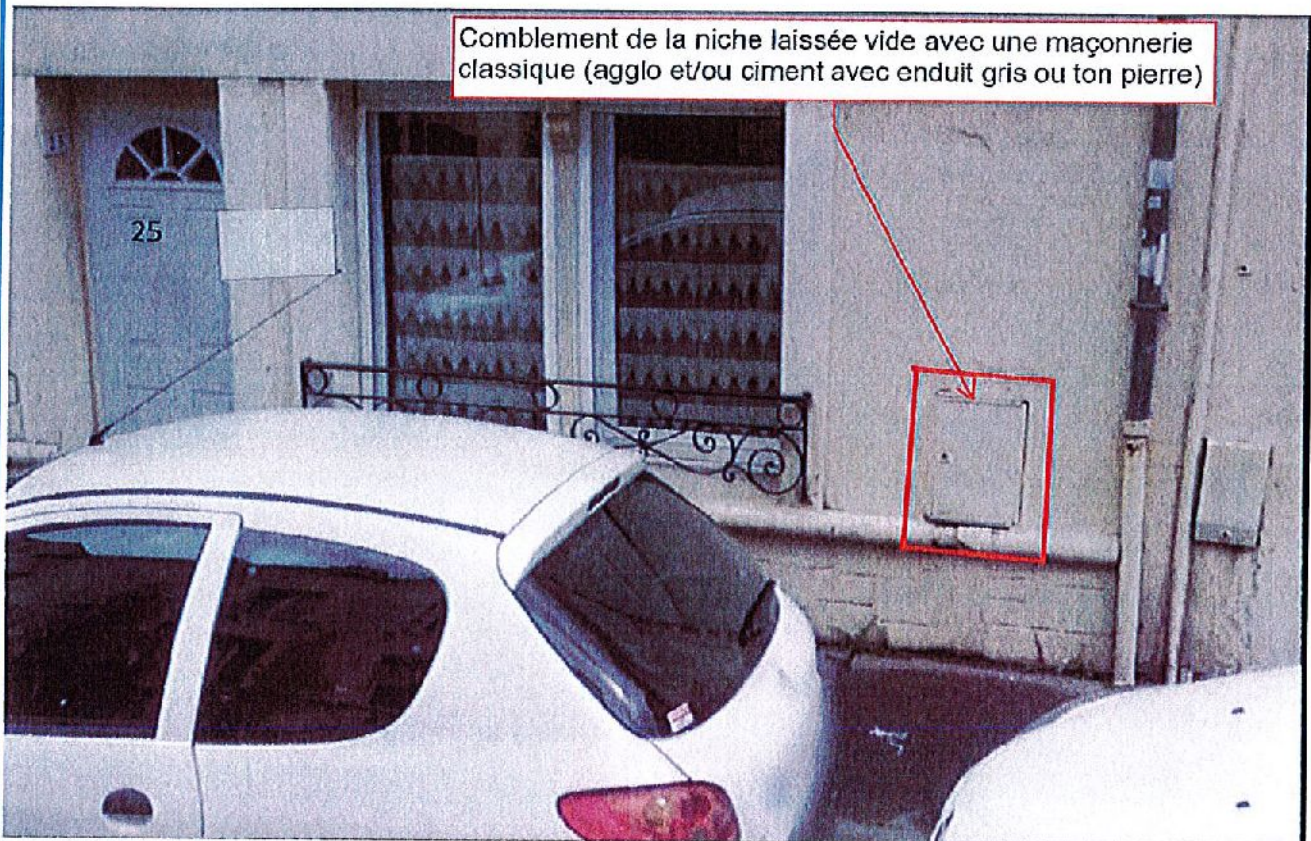
COMMUNE 50100 CHERBOURG OCTEVILLE

0620597049

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

Comblement de la niche laissée vide avec une maçonnerie classique (agglomération et/ou ciment avec enduit gris ou ton pierre)

Déposer coffret S2400



Comblement de la niche laissée vide avec une maçonnerie classique (agglomération et/ou ciment avec enduit gris ou ton pierre)

25 RUE EMMANUEL LIAIS
Communale
50100 CHERBOURG OCTEVILLE

RESEAU		
PRESSION	TYPE	Ø
MPB	PE	110

PRISE BRANCHEMENT	
DISPOSITIF	Ø PE BRCHMT
0	15/20

TRANCHEE OUVERTE	
TYPE DE COFFRET	
S2400	0

G Canalisation(MPB)
Id SIG: 93736143 Matériau: (PE) Polyéthylène
Diamètre externe [mm]: 110
Nom de la commune: CHERBOURG-EN-COTENTIN

